



Nouvelle autorité parentale conjointe : quels changements ?

**Conférence organisée par le CEMAJ, en collaboration avec les Juristes
Progressistes Neuchâtelois**

Conférence donnée par Me Céline de Weck, avocate, et Me Sabrina Burgat, avocate,
Maître assistante à l'Université de Neuchâtel

Judi 18 septembre 2014 à 19h15

Faculté de droit, Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel, salle D67 (3e étage)

Entrée libre